Espagne : expulsion d’une Marocaine pro-Daech, des vidéos de décapitations et des tutoriels pour la fabrication d’explosifs retrouvés sur ses téléphones portables

27/03/2023 à 18h31



L’Audience nationale a confirmé l’expulsion d’une Marocaine pro-Daech considérée par la Garde civile comme une menace pour la sécurité nationale. Des vidéos de décapitations et des tutoriels pour apprendre à fabriquer des explosifs ont été retrouvés sur ses téléphones portables.

Le tribunal de Murcie a ouvert en 2018 une enquête judiciaire contre l’un des proches de la Marocaine. Dans ce cadre, une perquisition a été menée au domicile de ce dernier et deux téléphones portables ont été saisis par les agents de la Garde civile du commandement de Murcie, rapporte El Confidencial Digital. En analysant les téléphones, les agents y ont découvert une énorme quantité de données à caractère terroriste provenant de médias associés à l’organisation terroriste Daech, ce qui a conduit à la décision d’expulsion

de la Marocaine, présumée propriétaire desdits téléphones.

« *Cet auto-endoctrinement* […] *requiert un intérêt particulier, souligné par des enregistrements particulièrement durs qu'elle conserve, mettant en scène des exécutions menées par l'organisation terroriste Daech dont les membres décapitent, tirent à bout portant ou brûlent vivant leurs victimes* », explique la Direction générale de l'information de la Garde civile dans son rapport, précisant que la Marocaine fait aussi partie de « nombreux groupes sur l'application Telegram, dédiés à la propagande et à l'endoctrinement de l'organisation terroriste Daech et au recrutement de combattants et martyrs ».

Les groupes en question forment aussi aux « *tactiques militaires de combat, au maniement des armes, à la fabrication et au maniement des explosifs, à travers des tutoriels détaillés* », ajoute l'Institut armé qui affirme avoir trouvé sur l'un des téléphones une vidéo dans laquelle la Marocaine « *prêtait allégeance à l'organisation terroriste Daech et à son chef* ». C'est donc sur la base de ce rapport que le Secrétaire d'État à la Sécurité a engagé la procédure d'expulsion de la femme, **laquelle a conduit à la décision d'expulsion en date du 3 février 2020, pour une période de dix ans.**

La Marocaine, mariée à un Marocain et mère d'une fille de quatre mois résidant légalement à Murcie, a tenté d'empêcher l'expulsion en déposant un recours contre cette décision devant la chambre administrative de l'Audience nationale qui vient de confirmer son expulsion, parce qu'elle représente « *une menace grave* » pour la sécurité nationale. La femme avait déjà fait l'objet d'une expulsion le 29 juin 2018 après avoir été détenue depuis le 15 février de cette année-là pour un crime contre les droits des travailleurs.

bladi